

Procès-Verbal de la deuxième réunion du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2019

Suite à son planning de réunions, l'an deux mille dix-neuf, les huit et neuf juillet, s'est tenue, dans la salle de réunion de l'ONISPA à Nouadhibou, la deuxième réunion ordinaire du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2019.

Les travaux de cette session se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Lamine CAMARA, Directeur de la DARE.

Etaient présents à cette réunion, les points focaux du CTS des différentes structures membres et quelques invités dont les noms figurent dans la liste en annexe 1.

Etaient absents excusés :

- Le point focal du PNBA (Parc National du Banc d'Arguin)

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé que cette session fera l'objet de confrontation des données de différentes structures pour le deuxième trimestre de 2019. Il a, également, rappelé le rôle central que joue le CTS dans le suivi des quotas de pêche et a noté avec satisfaction l'amélioration continue de la qualité des données présentées lors des sessions précédentes du CTS.

Le programme de travail proposé a été présenté et adopté sans modification significative.

➤ **Lecture du PV de la réunion précédente du CTS**

Au titre du programme de la première journée, il a été procédé à la lecture du procès-verbal de la dernière réunion tenue en avril 2019 à Nouakchott en vue de mettre les membres du CTS au même niveau d'information. A ce titre, le CTS a instruit son secrétariat d'envoyer le programme trois jours avant la tenue de chaque session pour permettre aux points focaux de bien préparer leurs données.

➤ **Examen technique des données par le CTS**

Tour à tour les structures productrices des statistiques ont présenté leurs données respectives :

a. Les Données de la douane :

Les données couvrent la période allant de janvier à juin 2019 et traitent des exportations suivies par le système d'information des douanes. Elles ont été présentées par groupe d'espèces, par type de produit et par destination, ceci en quantités et en valeurs. Un état récapitulatif des droits et taxes liquidés par la douane a été restitué.

Il a été **recommandé à la Douane de ventiler le groupe d'espèces, par mode d'élaboration en ajoutant les rubriques (frais, congelés) et avoir une nomenclature unie en collaboration avec les structures concernées.**

b. Les données de l'IMROP :



Le point focal de l'IMROP a présenté les données relatives aux captures de la pêche artisanale et côtière (sennes tournante) pour l'année 2018, par espèce, par quantité pêchée et par mois. Il a également présenté l'effort de pêche en termes de jour de mer pour la pêche artisanale et côtière (sennes tournantes) ainsi que les prix moyens des principales espèces au débarquement.

Le CTS a noté avec satisfaction le niveau de détail abordé et a recommandé à l'IMROP de réduire le temps de mobilisations de données à un trimestre au maximum et en disponibilisant les données du premier semestre de l'année 2019 dans la prochaine session du CTS.

Il a été évoqué aussi la nécessité de présenter les statistiques de pêche du concombre de mer par les services de l'IMROP dans le cadre du suivi de cette pêche expérimentale par l'IMROP.

c. Les données de la DGERH

La Direction Générale de l'Exploitation des Ressources Halieutiques (DGERH) a présenté la situation des licences attribuées ou renouvelées au deuxième trimestre 2019 en termes de nombre par type de concession et par segment en plus de la situation globale des recettes par régime (national et étranger).

Il est à noter que les données de la pêche artisanale présentées concernent seulement la pêche artisanale de Nouakchott.

d. l'Observatoire Economique et Social des Pêches (OESP)

Le Coordinateur de l'OESP a adressé ses remerciements à la DARE, au CTS et au PRAO pour leur appui à l'OESP dans la réalisation des missions qui lui sont assignées, dont notamment l'élaboration et la publication d'un Rapport Annuel des Statistiques des Pêches et un Bulletin d'Information et d'Analyse périodique.

A ce titre, le Rapport Annuel des Statistiques des Pêches pour l'année 2017 et le Bulletin d'Information et d'Analyse pour l'année 2018 ont été élaborés par le staff de l'OESP et validés par le Comité Technique de l'OESP le 31 mai 2019.

Le Coordinateur a souligné que ces publications s'appuient principalement sur les données collectées et validées au niveau du CTS. Il a présenté les sommaires des deux publications qui s'étaient sur la Pêche maritime et la Pêche Continentale, notamment le potentiel, le droit d'usage, les captures, les exportations en quantité et en valeur, les prix des espèces, la valorisation, la commercialisation, la distribution, les recettes, la valeur ajoutée, avec un aperçu sur la physionomie du sous-secteur de la pêche continentale ainsi que les espèces dominantes et l'apport socioéconomique de ce sous-secteur.

Il a souligné que ces deux publications sont en phase de traduction en arabe et leur impression sera lancée dans les prochains jours afin de les mettre à la disposition des différents usager (administration, profession, grand public etc.).

Il a enfin noté que le rapport annuel des statistiques pour l'année 2018 et le bulletin d'informations et d'analyse de 2019 sont en phase d'élaboration et seront actualisées au fur et à mesure de la disponibilité des données validées par le CTS.

e. Les Données de la GCM :

Le point focal de la GCM a présenté le bilan d'activité de la GCM sur la période de janvier à juin 2019 qui fait état de :

- 137 jours de mer, 65 sorties par embarcation en plus de 1397 opérations de contrôle à quai et en rade.
- 112 790 000 MRU des amendes et des confiscations infligées
- 90 175 210 MRU des amendes et des confiscations recouvrées
- Situation des infractions par nature et par trimestre pour le premier semestre 2019
 - Les données de capture issues des journaux de pêche pour le premier semestre 2019 par trimestre et par pêcherie enregistrant des captures 484 mille tonnes.
 - La situation de l'effort de pêche en heure pour le 1er semestre 2019.

Il a été recommandé à la GCM de séparer l'effort de pêche par segment, par pêcherie et en ajoutant les nombres navires.

Le point focal de la GCM a signalé que la situation de farine et huile de poisson est en cours de finalisation et sera transmise à la DARE.

f. Les données de la SMCP :

La Société Mauritanienne de commercialisation de Poisson (SMCP) : Le point focal de la SMCP a présenté les données relatives au premier semestre 2019 y compris les nouveaux produits (petits pélagiques, farine et huile de poisson) passant par la SMCP. Au total les exportations répertoriées par la SMCP ont atteint, pour la période du premier semestre 2019, une quantité qui avoisine les 141 mille tonnes correspondant à une valeur de près 357 millions USD. Ces exportations ont été étalées par groupe d'espèce, par mois et par type de produit. La situation des exportations fait état d'une diminution considérable de PR dans les exportations de poulpe passant de 20% pour le premier semestre en 2018 à 13% en 2019 pour la même période.

Les retenues aux profits des différents bénéficiaires ont été présentées également.

Le présentateur a signalé également que le suivi de frais a été commencé en collaboration avec les services compétents de la Douane.

g. Les données de l'ONISPA :

Le point focal de cette structure a présenté les données du premier semestre de 2019 par groupe d'espèce, par mois, par type de conservation et par destination en quantité. Ainsi que la situation des usines de farine pour la même période.

Le comité recommande à l'ONISPA de séparer les produits par zone (NKTT-NDB) et de replacer les différents groupes d'espèces dans leur rubrique commerciale convenable (il ne serait pas convenable de mettre les Démersaux dans rubrique vivant).

h. Les données de la DMM

Le point focal de la DMM a évoqué les procédures d'établissements des livrets maritimes et les dérogations ainsi que les droits de consignation. En ce qui concerne l'intervention de la DMM, le comité recommande à la DMM de fournir une présentation sur les résultats consignés dans

le rapport d'immatriculation et a instruit à son secrétariat de transmettre les tableaux statistiques avec les formats demandé à la DMM pour mobiliser les données à la prochaine session.

i. Les données de Port Autonome de Nouadhibou :

Le point focal du PAN a présenté les données relatives à la situation récapitulative des exportations mensuelles de janvier à mai 2019 à quai et en rade par type de produits (poissons, congèlés, produits de poisson, divers). Il a également présenté la situation des débarquements de poissons congelés et frais, ainsi que la situation des importations, transbordement et l'avitaillement.

S'agissant de l'utilisation des données fournies par le PAN, le CTS a recommandé au point focal du PAN de fournir plus des détails (les situations des exportations par groupe d'espèces et par type de produits).

j. Les données de la DDVP :

Le représentant de la DDVP a signalé que 150 usines ont été agréées par sa structure dont 42 usines de farine et huiles de poisson et que 31 projets d'usine sont en cours de construction. Il a également signalé les indicateurs suivis par cette structure comme l'emploi et les investissements à travers les différents documents (Eudes de faisabilité, certificat d'investissements, carte mareyeurs).

Suite à cette présentation, le CTS demande à la BCM la situation des exportations des frais par usine.

Les discussions se sont focalisées sur les points suivants :

- Comparaisons des différentes sources de données ;
- Détermination et justification des sources de différence.

Le Comité Technique s'est réjoui de l'amélioration très remarquable de la qualité des données issues des différentes sources et leur cohérence.

Enfin, le Comité a validé techniquement les données présentées par les différentes structures après les amendements apportés (Annexe 2).

Le Président de la Séance

Lamine CAMARA

Rapporteurs

Sidi Mohamed NDEILLA



Dedah AHMED BABOU



Annexe 1 : Liste de participant

Nom et Prénom	Structure
Lamine Camara	D/DARE
Dia AMADOU BOCAR	DPHC/DGERH
Bowba ELKHALESS	D/DDVP
Traoré MOHAMEDOU	DMM
Mohamed Aly AHMEDNA	GCM
Abderrahmane Boujoumaa	OSEP
Mohamed BAH	ONS
Sidi Mohamed N DEILLA	SSE/DARE
Med El Mamy Ahmed Zarough	SMCP
Mohamed CAMARA	DOUANE
KOITA ABDOULAYE	BCM
Khalifa AHMED	PAN
Fatimetou HABIB	Coordinatrice PRAO
Mohamed Lemine BILAL	ONISPA
Dedah Ahmed Babou	OSEP
Abdelbarka Hmettou	DARE
Wagne OUMAR	IMROP
Mohamed Mahmoud AMAR	DGA/MPN
Abderhmane Ahmed	SI/MPEM
Khadi Hassane	DARE

89

11

14